

# Discours d'ouverture des vœux de l'UTP

12 janvier 2023

Madame et Monsieur les Ministres (Carole Grandjean et Clément Beaune),  
Mesdames et Messieurs les parlementaires et les élus  
Mesdames et Messieurs les présidents,  
Mesdames et Messieurs les administrateurs de l'UTP,  
Chers adhérents et partenaires,  
Chers collaborateurs,  
Chers amis,

## ***(Remerciements)***

Voilà trois ans que nous n'avons pas tenu cette cérémonie traditionnelle. Nous avons hésité entre sobriété qui aurait pu nous conduire à ne pas tenir ses vœux, et nécessité impérieuse après 3 ans de crise, sanitaire, énergétique, géopolitique, de nous retrouver, de partager nos convictions et de sonner la mobilisation. Vous l'avez compris, nous avons opté pour la seconde.

Je voudrais commencer cette cérémonie en remerciant les membres du conseil d'administration : en particulier nos quatre vice-présidents Sylvie Charles, Marc Delayer, Marie-Claude Dupuis et Thierry Mallet et de remercier les présidents des 8 commissions sectorielles (social, technique, relations publiques ou encore l'économie et la prospective) qui animent les travaux avec les experts des entreprises adhérentes. C'est véritablement une équipe qui se mobilise. Je mesure le temps que chacun y consacre et je vous remercie tous pour votre disponibilité et votre engagement.

Je salue également la présence de :

- Jean Castex, PDG de la RATP ;
- Jean-Pierre Farandou, PDG de la SNCF ;

Cette cérémonie est l'occasion de nous rappeler notre raison d'être.

Sur le terrain, nous sommes des concurrents acharnés mais l'UTP est le lieu d'échange et de confrontation des idées qui permet de définir nos intérêts communs, à nous opérateurs de transport public de voyageurs, urbain et ferroviaire, opérateurs de fret, gestionnaires d'infrastructures ferroviaires, et de porter ces intérêts auprès des pouvoirs publics, locaux, nationaux comme européens.

L'UTP est notre maison commune qui permet d'unir nos forces. Je remercie l'ensemble des adhérents pour leurs contributions à la défense de nos intérêts communs et, surtout à la promotion du transport collectif de voyageurs et du transport ferroviaire de fret.

Notre raison d'être, c'est aussi d'être le lieu de négociation de branche avec les organisations syndicales dont je salue les représentants ce soir. La négociation sociale n'est pas un long fleuve tranquille, c'est la semaine pour le mentionner, mais la recherche du compromis dans le respect des positions de chacun est un chemin indispensable au bon fonctionnement de notre société. Nous avons ouvert ensemble des chantiers structurants pour l'avenir, comme la refonte des classifications du Transport urbain ou la prévoyance dans le ferroviaire. J'ai confiance dans notre responsabilité collective pour trouver les voies de passage.

***(Le monde de demain ne se fera pas sans les TP)***

Ce début d'année est l'occasion aussi de rappeler ce qui est pour vous tous, une évidence : nos métiers sont essentiels et **le monde de demain ne se fera pas sans les transports collectifs de voyageurs et les transports ferroviaires de fret.**

Le monde de demain, tel qu'il est espéré de nos concitoyens, est un monde où la mobilité est synonyme d'inclusion, de lien entre les territoires, de développement personnel et collectif, et de préservation de la planète.

Nos métiers sont ESSENTIELS pour que chacun puisse étudier, travailler, se soigner, faire ses courses, voir ses proches, se divertir, quels que soient son âge, sa situation et l'endroit où il réside.

Nous sommes là pour servir les usagers. Ils sont au cœur de nos préoccupations et je salue le Président de leur Fédération qui est avec nous ce soir.

Nos métiers sont ESSENTIELS pour préserver le pouvoir d'achat, mis à mal par l'augmentation des prix de. Ayons toujours en tête qu'une voiture coûte en moyenne 450 euros par mois, lorsqu'un abonnement mensuel bus/tram/métro coûte environ 30 euros en province et 84 euros en IDF et que les abonnés au train régional paient 7 fois moins cher leur trajet quotidien que les automobilistes.

Enfin, nos métiers sont ESSENTIELS pour préserver notre environnement et notre cadre de vie. Vous le savez, si le secteur des transports dans son ensemble est le plus grand émetteur de GES, avec 30% des émissions, les transports publics et ferroviaires ne représentent que 3% de ces émissions.

En un mot, nos métiers sont essentiels pour Désenclaver, Décongestionner et Décarboner. Ils sont au cœur de la cohésion sociale et du développement économique

### ***(Un indispensable choc d'offre)***

Les attentes sont grandes, mais l'offre n'est pas toujours à la hauteur de ces attentes. C'est pourquoi, à la fois nous appelons à un choc d'offre et nous nous mobilisons pour répondre mieux à la demande.

Demande de ceux qui sont déjà nos passagers, qui souhaitent une meilleure qualité de service.

Demande de ceux qui ne le sont pas encore : soit parce qu'ils n'ont aucune solution de déplacement (une personne sur 4 et 1 jeune sur 2 ont été amenés à refuser un emploi faute de moyen pour s'y rendre), soit parce que certains continuent de préférer leur voiture dans des territoires pourtant dotés en modes alternatifs.

Demande des chargeurs aussi vis-à-vis du fret ferroviaire.

Depuis 2 ans sauf pour le fret, nous avons connu un report modal inversé !

**C'est pourquoi face à cette demande, qu'elle soit exprimée ou latente, l'UTP appelle à un « choc d'offre » : plus d'amplitude horaire, plus de fréquence, sur des territoires plus étendus et appuyés par des infrastructures performantes et robustes.**

Plus de bus, de tram, de métros et de trains, voilà ce que réclament nos citoyens.

***(Les opérateurs se mettent en ordre de marche pour ce choc d'offre)***

Nous sommes conscients que pour accompagner le choc d'offre, nous devons être au rendez-vous de la performance et l'Humain, avec nos 260 000 salariés répartis sur tout le territoire est au cœur de cette performance. Nous nous structurons pour avoir la capacité de répondre aux défis organisationnels et technologiques auxquels notre secteur fait face et nous mettons tout en œuvre pour répondre aux besoins en personnel et en compétences, alors même que les enjeux de recrutement n'ont jamais été aussi forts.

Les travaux engagés par l'UTP dans le cadre du Programme France 2030 nous permettront de disposer d'une photographie précise de l'évolution de nos métiers et de nos besoins de compétence et ainsi de mettre en place les outils de formation adaptés. Je renouvèle nos remerciements à l'État pour l'accompagnement de notre secteur au cœur des transformations écologiques et numériques. Madame la ministre de l'Enseignement et de la formation professionnels, chère Carole Grandjean, nous ne manquerons pas de revenir vers vous et votre cabinet avec les diagnostics de nos secteurs pour pouvoir construire les outils de formation les plus adaptés aux besoins de nos entreprises. Et nous suivrons avec la plus grande attention votre réforme des lycées professionnels que nous appelons de nos vœux.

La transition énergétique, la digitalisation, la multimodalité, l'innovation en général, sont d'ores et déjà des arguments mis en avant dans les campagnes de promotion de nos métiers, que ce soit au travers de notre association « Futur en Train » pour le transport ferroviaire ou dans le cadre de notre campagne « Faites

Bouger les Lignes » pour le transport urbain que nous avons lancée le 1<sup>er</sup> décembre.

Le lancement de notre « marque employeur » collective a été l'occasion de signer une convention entre l'UTP, les ministères du travail et des transports et Pôle Emploi. C'est un pas décisif pour une coopération entre tous les acteurs pour faciliter le recrutement. Je tiens une nouvelle fois à remercier les ministres et les services publics de l'emploi pour leur engagement à nos côtés.

Il s'agit là d'une marque de reconnaissance du caractère essentiel de nos métiers.

Mais maintenant, l'État doit aller plus loin, vers un soutien aux transports publics et ferroviaires de grande ampleur, pérenne, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle.

***(Le soutien de l'État est indispensable)***

Nous sommes à une période charnière qui cumule l'urgence environnementale, la fracture territoriale et l'inflation qui impacte le pouvoir d'achat des ménages. Ce sont autant de défis qui nous interpellent collectivement. La flambée des coûts de l'énergie doit faire l'effet d'un électrochoc : c'est aujourd'hui qu'il faut consacrer le rôle déterminant des transports publics et ferroviaires dans les solutions à ces défis.

L'État doit en prendre conscience et accompagner aussi les collectivités locales pour donner une nouvelle impulsion à leurs projets de développement des solutions de mobilité.

Sans cette adaptation et les investissements indispensables qui passent par des financements pérennes assurant de la visibilité aux acteurs, nous prenons le risque d'enfermer le pays dans un cercle vicieux avec moins d'offre, donc moins d'attractivité des transports publics et, finalement, un report encore accru vers la voiture.

***(En ce début de quinquennat, quelques premiers signes encourageants, mais...)***

L'année 2022 a été marquée par des premiers signaux encourageants sur des sujets sur lesquels l'UTP s'est beaucoup mobilisée.

Je citerais au niveau européen le récent accord pour la création d'un *Fonds social pour le climat* qui sera doté de 86 milliards d'euros pour la période 2026-2032 et qui pourra couvrir des dépenses liées à « l'utilisation des transports publics » afin de soutenir les ménages modestes touchés par la transition climatique. Je sais Monsieur le ministre des Transports, cher Clément Beaune, votre connaissance et votre engagement sur les sujets européens. Nous en aurons besoin, pour que la France en bénéficie.

Au niveau national, nous pouvons nous féliciter de deux avancées dans le cadre de la dernière Loi de Finances rectificative, avec d'une part l'adoption du remboursement à hauteur de 75% de l'abonnement de transport public et d'autre part le soutien aux opérateurs de fret ferroviaire à hauteur de 26 millions d'euros pour les aider à faire face à leurs surcoûts énergétiques.

Mais que sont ces mesures au regard des 8 milliards d'euros de soutien accordés aux automobilistes et au transport routier de marchandises et on peut le dire aux énergies fossiles.

La nouvelle Loi de Finances 2023 nous laisse un peu un goût amer.

Alors que des députés et sénateurs avaient déposé des amendements pour que les collectivités locales puissent être davantage soutenues par l'État pour leurs investissements en faveur des transports publics urbains, [que ce soit en matière d'infrastructures, de systèmes ou d'acquisition de bus propres,] le gouvernement a systématiquement donné un avis défavorable.

Côté ferroviaire, si l'État a respecté les engagements d'un contrat de performance que nous savons tous sous-calibré par rapport aux besoins de

régénération du réseau, l'UTP regrette que les amendements parlementaires visant à augmenter l'enveloppe budgétaire allouée n'aient pas été adoptés. Et alors même que les entreprises de fret font face à des surcoûts énergétiques 4 fois supérieurs à ceux de 2022, le secteur ne comprendrait pas que le dispositif actuel ne soit pas reconduit et amplifié en 2023, et cela de façon urgente.

Sur le sujet majeur de la sûreté, si nous saluons les récents engagements du gouvernement de doubler les effectifs des forces de sécurité dans les transports en commun, nous regrettons qu'aucune traduction opérationnelle de la loi Savary Leroux de 2016 n'ait encore été trouvée pour lutter contre la fraude. Ce sont, chaque année, entre 600 et 700 millions d'euros de manque à gagner pour notre secteur qui pourraient être investis dans l'accroissement de l'offre ou les investissements mais qui, faute de mise en application du dispositif de vérification des adresses des contrevenants, restent dans la poche des fraudeurs.

Alors que l'UTP a travaillé à l'élaboration d'une plateforme de vérifications des adresses des contrevenants, il est grand temps de trouver avec les pouvoirs publics le bon dispositif opérationnel.

Là il ne s'agit pas de demande financière couteuse, mais d'une demande d'efficacité administrative, de bonne administration que nous sommes légitimement en droit d'attendre de l'Etat. Au même titre, nous souhaitons l'accélération du passage et de la délivrance des permis de conduire et des diplômes professionnels, la mise en place d'indices énergie pertinents reflétant l'évolution réelle de nos coûts, une mise en œuvre raisonnée des ZFE qui ne mettent pas à mal l'effort consenti par certaines Agglo pour abandonner le diesel.

***(Se tourner vers 2023 et demander aux décideurs  
d'être à la hauteur des enjeux)***

Cette cérémonie des vœux est l'occasion de nous projeter dans un avenir durable et d'exprimer nos attentes pour les prochains mois.

La Première ministre a récemment lancé le chantier de la planification écologique sous la bannière « France Nation verte ». Dans ce cadre, l'UTP a participé aux travaux du Conseil National de la Refondation sur les Transports. Les propositions qui en émaneront doivent nourrir la planification écologique.

Je le dis haut et fort : il est essentiel que le report modal vers les transports publics et ferroviaires soit au cœur des futures annonces de la Première ministre sur la planification écologique.

Et ceci devra nécessairement se traduire par des engagements financiers pluriannuels à la hauteur des enjeux ! Une offre robuste et attractive de transports publics et ferroviaire se construit dans la durée, grâce à une visibilité des financements pour engager les investissements

A quelques jours de la publication par le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) de son prochain Rapport, nous ne pouvons que tirer à nouveau la sonnette d'alarme sur l'ampleur des investissements requis, que ce soit en matière d'infrastructures, de systèmes ou de matériel roulant, pour le transport public urbain comme pour le transport ferroviaire.

Aussi, comme j'ai pu l'écrire aux Présidents de régions et au ministre des Transports, les négociations à venir des volets Mobilité des Contrats de Plan Etat Région sont-elles une opportunité pour donner cette impulsion stratégique au développement et à l'articulation des transports publics et ferroviaires dans toutes les régions.

Cette impulsion sera d'autant plus forte que les AOM pourront trouver de nouvelles sources de financement. Le modèle économique des transports publics et ferroviaires nécessite en effet une réflexion approfondie pour examiner tous les modes de financement possibles et pérennes. Le conseil d'administration de l'UTP a mené lors de son séminaire de rentrée des travaux sur le sujet que nous mettons à disposition du gouvernement et des collectivités, et l'UTP participera aux assises du financement des transports publics en Ile-de-France.

Enfin, je n'oublie pas la dimension européenne de ces politiques d'investissement et, en lien avec l'UITP et nos partenaires européens, nous allons nous mobiliser pour renforcer la part des transports publics et ferroviaires dans le prochain budget pluriannuel de l'Union européenne.

Vous l'aurez compris, les défis devant nous sont grands mais les attentes des concitoyens le sont encore plus. Soyons collectivement à la hauteur.

Notre fierté de représenter le TP et ferroviaire ne fait pas partie de notre passé. Elle définit notre présent et notre avenir.

L'UTP continuera à se mobiliser et je voudrais en profiter pour remercier chaleureusement sa Déléguée générale, Florence Sautejeau et toute son équipe pour tout le travail formidable accompli cette année. 35 collaborateurs qui sont mobilisés au quotidien au services des adhérents pour porter la cause des transports collectifs.

Je vous donne tous rendez-vous à Clermont-Ferrand en septembre prochain, pour les Rencontres Nationales du Transport Public organisées avec le GART, notre partenaire historique, dont je salue le Président Louis Nègre, avec qui nous travaillons toujours de manière constructive, qui seront l'occasion de faire le point sur les avancées pour nos secteurs.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2023 !